



École Saint-Marc/ La Corne CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2025 De la première séance ordinaire tenue à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Marc

Présences

Mme Charlène Côté-Barbe	
Mme Joanie Boutin	
Mme Sonia Lefebvre	
Mme Cloé Lévesque	
Mme Margot Lafleur (enseignante)	
Mme Julie Cloutier (enseignante)	TEAMS
Mme Mélanie Caron	

Direction

Carolle Prévost	
-----------------	--

Absences

Mme Dianivel Guzman Castillo	
Mme Josée Larouche	



Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 19 h 15.

CE-0918-25

Adoption de l'ordre du jour

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Margot Lafleur,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉE

CE-0919-25

**Lecture et adoption du
procès-verbal de la réunion
du 4 novembre 2024**

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Sonia Lefebvre,
QUE le procès-verbal de la rencontre du 4 novembre 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

CE-0920-25

**Suivi de la dernière
rencontre**

4. Suivi du procès-verbal du 4 novembre 2024

4.1. Mesure 15024 – Aide aux parents

Après discussion, nous convenons que le montant alloué (environ 1800\$) sera utilisé pour faire l'achat de jeux éducatifs et de livres. La somme sera répartie ainsi :

Maternelle 4 ans : 500\$

Maternelle 5 ans : 500\$

1^{re} année : 800\$

4.2. Suivi des activités et des changements à l'horaire

Les différentes activités qui se sont déroulées avant Noël ont été très appréciées. Nous tenons à remercier tous les organisateurs.

4.3. Suivi des campagnes de financement

La vente de popcorn a très bien fonctionné. Une fois les dépenses retranchées, nous devrions avoir un montant de 6500\$ environ.

Quant au marché de Noël, l'OPP a amassé 584.00\$. Les fonds s'élèvent à près de 3000\$. Il faut noter cependant que les factures n'ont pas encore toutes été traitées.



Il est à noter qu'à la fin février et au début d'avril, deux campagnes de financement sont prévues afin que les élèves de 6^e année puissent faire un voyage et organiser leur graduation.

4.4. Achat d'un réchaud à La Corne

Après avoir discuté avec les membres de l'équipe-école et présenté le projet d'achat au conseil d'établissement à l'automne dernier, nous avons convenu de procéder à l'achat du côté de La Corne seulement. Le montant s'élève à 5402,68\$. Le réchaud sera livré d'ici la fin janvier.

4.5. Clôture à l'arrière de la cour d'école

Pour assurer la sécurité puisque les bandes de la patinoire ont été retirées l'automne dernier, une demande a été faite et une clôture a rapidement été installée.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Mélanie Caron
QUE les suivis de la dernière rencontre sont tous à jour.

ADOPTÉ

5. Intervention du public

Aucune intervention du public

6. Information et correspondance

Aucune correspondance

7. Rapport du comité de parents

Madame Sonia Lefebvre nous présente les deux propositions de calendrier qui ont été soumises. Nous saurons lequel sera retenu après la rencontre du conseil d'administration qui se tiendra en février. Elle nous précise que les parents apprécient la formule qui propose une semaine de relâche en novembre.

8. Suivi de l'exercice financier 2024-2025

Madame Carolle Prévost présente la clientèle du service de garde et les états financiers. Il est à noter qu'il est déficitaire.

Par ailleurs, la santé financière de l'école Saint-Marc et La Corne se porte bien. Au fil des années, on remarque qu'il a un excédant. Il est toutefois difficile de retirer ces sommes puisqu'un petit pourcentage seulement pourrait être utilisé et la demande doit être faite à la direction générale.



IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Julie Cloutier,
QUE le suivi de l'exercice financier 24-25 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

CE-0922-25

Critères d'inscription

9. Présentation des critères d'inscription 2025-2026

Madame Prévost présente les critères d'inscription.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Cloé Lévesque,
QUE les critères d'inscription pour l'année 2025-2026 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉS

CE-0923-25

Fonctionnement Service de
garde 25-26

10. Présentation des règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026.

Les règles de fonctionnement sont présentées.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Mélanie Caron,
QUE les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 25-26 soient adoptées
telles que présentées.

ADOPTÉES

11. Approbation des activités et des changements à l'horaire

La sortie au Mont-Vidéo pour les élèves de La Corne a été devancée au 14 février.

En ce qui concerne les élèves de 6^e année, la graduation se fera le 13 juin en après-midi au sous-sol de l'église. Quant au voyage, il se fera lors de la dernière semaine d'école. Les élèves souhaitent aller à Opémican au Témiscamingue. Les dates plus précises sont à venir.

Madame Katie Rouillard ira en raquette jusqu'à sa ferme avec ses 2^e année dans la semaine du 24 au 28 février. Ils feront aussi des sculptures dans la neige devant la clôture du terrain de soccer.

Lors des périodes *apprendre en bougeant* du premier cycle, les élèves iront patiner à la patinoire du village de Saint-Marc.

Les 2^e année se joindront également aux groupes du 3^e cycle lorsqu'ils iront au Camp Dudemaine pour faire du ski de fond.



12. Autres sujets :

12.1 Formation obligatoire pour les membres du CÉ (voir lien)

Carolle rappelle aux membres qu'il y a des capsules à visionner.

12.2 OPP

Dans l'intention d'arrimer les différentes activités, une rencontre a eu lieu plus tôt cette année avec madame Pamela Dumais. La prochaine aura lieu le 31 janvier afin que nous puissions planifier le reste de l'année.

13. Date et heure de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 31 mars 2025 à Saint-Marc.

CE-0924-25

Levée de l'assemblée

14. Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Lafleur,
QUE la séance soit levée. Il est 20 h 35.

ADOPTÉE

Signature de la présidente

Signature de la secrétaire